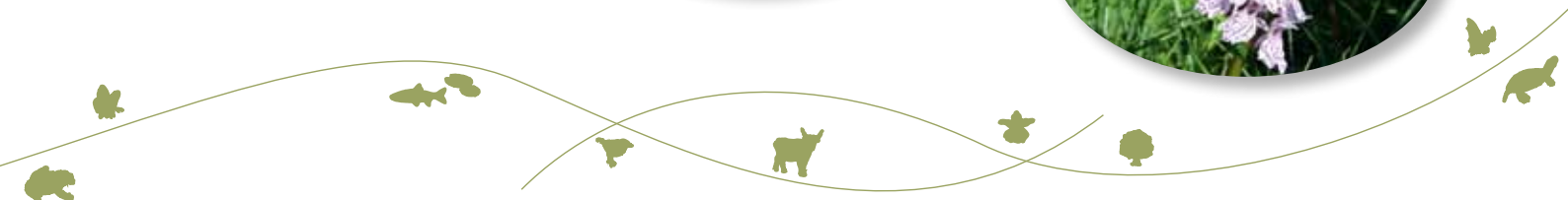




# Le marais du village d'en haut à Charix



# Un site reflet du passé...

Au nord-est du département de l'Ain, situé au cœur du Haut-Bugey et dans la partie méridionale du Massif du Jura, le marais du village d'en haut déroule ses paysages. L'été, la linaigrette vient ponctuer les paysages de ses jolies teintes blanches, ajoutant encore au charme des lieux.



Marais du village d'en haut ●

Bourg-en-Bresse

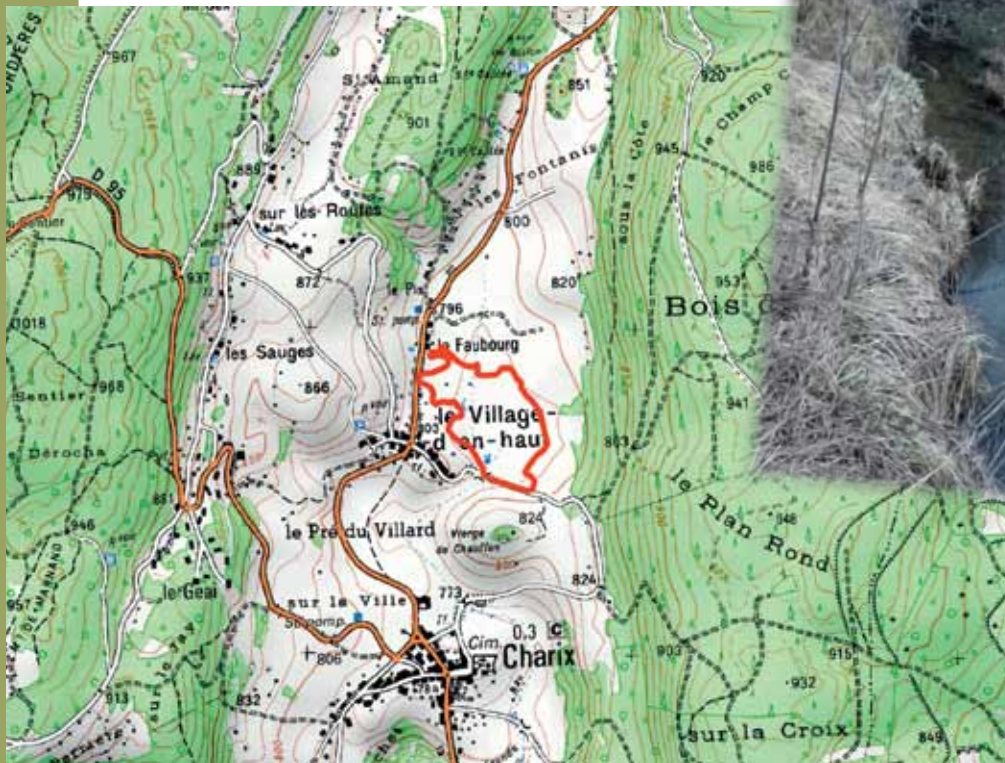
Le marais du village d'en haut est situé sur la commune de Charix, dans le Haut-Bugey.

## Et au milieu coule un ruisseau

Formé de prairies humides, le marais est constitué de nombreux milieux aquatiques : ruisseau de la Fronde, suintements, trous d'eau naturels, etc. Ces différents milieux concordent à créer des paysages de nature variés et tout à fait remarquables.



Et au milieu coule un ruisseau.



En réalisant des stations d'épuration par filtre planté de roseaux, l'Homme ne fait que reproduire l'un des nombreux services assurés naturellement par les zones humides.

## Des zones utiles...

Le marais du village d'en haut et les milieux aquatiques qui le bordent jouent un rôle important pour la rétention et l'épuration de l'eau. En stockant puis en restituant progressivement l'eau comme des éponges, ils régulent les écoulements. Malheureusement, cette capacité de régulation des eaux a été largement entamée par la destruction de vastes surfaces de zones humides, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle (plus de 70% de ces milieux ont disparu en France).

# Une nature exceptionnelle

## Une biodiversité remarquable et fragile

A ce jour, 162 espèces faune et flore confondues ont été recensées sur le marais. Le site abrite en particulier de belles prairies humides où de nombreuses espèces rares et protégées trouvent refuge. Parmi elles : la laïche paradoxale, la linaigrette ou encore l'orchis de Fuchs qui apportent au marais de jolies teintes.

Quant aux milieux aquatiques, ils accueillent d'autres formes de vie comme les libellules et les amphibiens qui profitent des zones d'eau temporaires pour sillonner à l'intérieur du site.



*Le tairier des près, espèce rare et protégée, a été observé sur et en périphérie du marais. Pour sauvegarder cet oiseau discret, il est important de maintenir une mosaïque de milieux et notamment des prairies de fauche extensive.*



*La linaigrette en fruit, plante peu exigeante, pousse sur les marais et les landes tourbeuses. Quand les fleurs sont fanées, les épis se transforment en pompons blancs qui, en s'envolant, recouvrent les tourbières d'une épaisse couverture duveteuse. Pour cette raison, on les appelle les herbes à coton.*

*L'orchis de Fuchs privilégie les milieux comme les pelouses, les lisères de forêt, et les marais.*



## Elles reviendront peut-être un jour...

*Plusieurs espèces remarquables étaient autrefois présentes sur le marais, comme la fritillaire pintade qui fleurit en début de printemps, ou l'écrevisse à pieds blancs, une espèce très sensible à la qualité de l'eau, aujourd'hui devenue rare en France.*



*La fritillaire pintade.*



*L'écrevisse à pieds blancs.*



### 10 000 ans d'histoire...

Il y a environ 10 000 ans, lors de la dernière glaciation dans la région des Alpes qu'on appelle le WÜRМ, un couloir d'écoulement glaciaire s'est formé dans une dépression d'origine karstique. Le glacier a déposé des argiles, limons ou craies lacustres. Ce sont ces matériaux étanches qui retiennent l'eau qui sont à l'origine du marais.

### Hier, des ressources naturelles indispensables

Autrefois, on allait à la blâche, pour couper l'herbe du marais durant les périodes les plus sèches de l'année. La blâche servait ensuite comme litière au bétail, pour rempailler les chaises ou encore pour la vannerie. Ces fauches régulières entretenaient les prairies humides.

Afin de faciliter l'exploitation du marais, des modifications hydrauliques ont été opérées. Ainsi, des fossés ont été creusés ce qui a remodelé le tracé du ruisseau. En permettant une évacuation plus rapide de l'eau, ces aménagements ont facilité l'accès au marais mais la valorisation agricole est très relative et cela a contribué à dégrader le marais, sa flore et sa faune..

En partie est, des jardins ont été créés qui étaient irrigués par des drains ; des choux y étaient notamment cultivés.

*Autrefois, le ruisseau était façonné en méandres comme le montre le cadastre napoléonien. L'eau coulait moins vite, le marais retenait mieux l'eau et offrait plus de milieux favorables à la reproduction des libellules et des poissons.*



### Et aujourd'hui...

Le marais a peu à peu perdu son utilité vivrière et économique. La chasse est l'un des derniers usages sur le marais. Du pâturage par des bovins a également été mis en place sur les abords du marais ces dernières années.

Le site est également apprécié par des promeneurs et des curieux qui viennent se détendre et profiter de la biodiversité resplendissante offerte par le marais.



# Des acteurs pour un projet

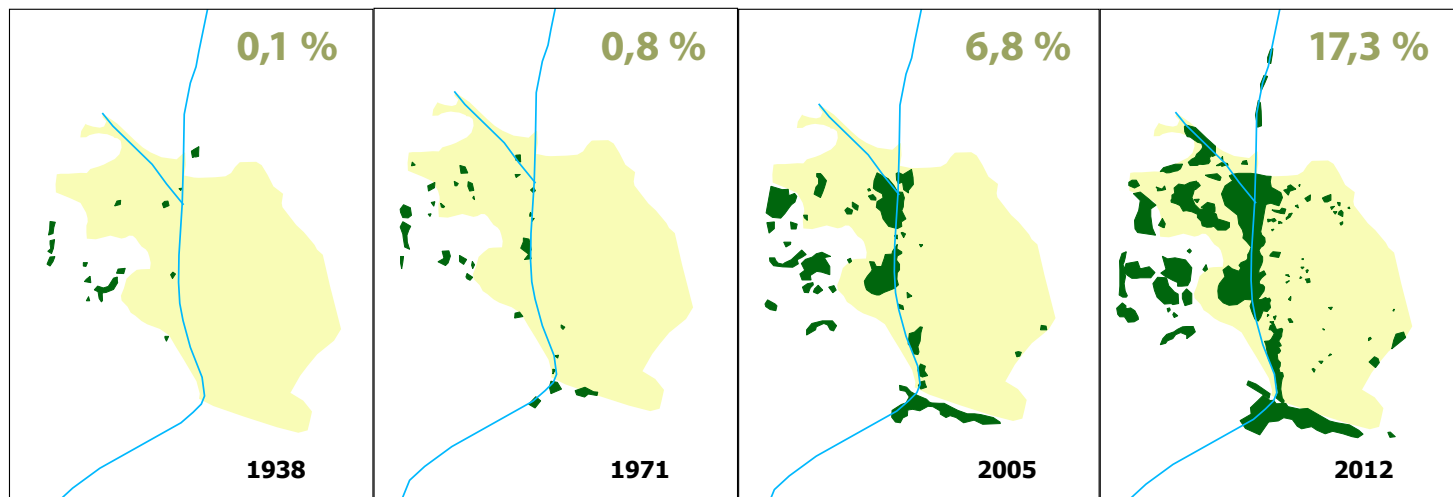
## Un site menacé

L'abandon des anciennes pratiques de fauche a perturbé l'équilibre du marais qui tend à s'embroussailler. De plus, les modifications hydrauliques continuent de favoriser l'assèchement et renforcent donc le boisement du marais.

Aujourd'hui c'est 17% du marais qui est boisé. Cette progression des arbres et arbustes tels que les saules menace les prairies humides et leur cortège d'espèces remarquables.



Progression de l'embroussailement.



Evolution des boisements sur le marais.

## Tous ensemble pour préserver le marais du village d'en haut

L'intérêt du marais du village d'en haut a été identifié dans de nombreux inventaires : Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) en 1998, tourbières de Rhône-Alpes en 2000, inventaire des zones humides en 2011...

Pour conserver les milieux naturels du site, le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes (Cen) s'est rapproché de la commune de Charix et des propriétaires du marais en 2013 pour engager une réflexion quant à la préservation du marais. Un plan de gestion sur 5 ans a été défini en concertation avec les acteurs locaux.



Le comité de pilotage sur le marais du village d'en haut.

**Le comité de pilotage est un lieu d'échanges où l'ensemble des acteurs et usagers du site participe à la construction du projet dans un objectif de préservation du patrimoine naturel. A partir des éléments scientifiques et techniques que présente le conservatoire, le comité de pilotage apporte les adaptations qu'il juge nécessaires. Le Conservatoire est chargé d'animer cette réflexion collective puis il propose les actions de gestion, les met en œuvre et contrôle leur efficacité.**

**Le plan de gestion est un document qui détaille les objectifs et les actions proposées pour la préservation du patrimoine sur un site donné. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.**

# Préserver durablement le marais

## Obtenir l'accord des propriétaires pour mettre en œuvre la gestion

Le marais est divisé en de nombreuses petites parcelles. L'accord des propriétaires est indispensable pour permettre au Cen de réaliser les actions de gestion. Sur la base du volontariat, l'engagement entre les propriétaires et le Cen peut prendre plusieurs formes :

- Si le propriétaire souhaite vendre, le Cen peut se porter acquéreur de parcelles ;
- Si le propriétaire ne souhaite pas vendre, une convention d'usage peut être signée entre le propriétaire et le Cen, pour déléguer au Conservatoire la gestion du terrain.

## Etudier et mettre en œuvre la restauration du fonctionnement hydrologique du marais, en prenant en compte les usages locaux

Le fonctionnement du cours d'eau et du marais en partie Est, est perturbé. Une restauration mérite donc d'être étudiée en prenant en compte les usages locaux.

Le reméandrage du cours d'eau serait notamment intéressant pour :

- ralentir les écoulements et retenir l'eau davantage dans le marais afin de protéger les propriétés en aval (parfois inondées)
- limiter l'abaissement de la nappe du marais en été, augmenter la surface de contact entre eau et terre et ainsi retrouver une mosaïque de milieux aquatiques plus favorable à la faune et la flore.

## Restaurer et entretenir les milieux humides ouverts

Pour lutter contre la progression de l'embroussaillage et maintenir un patrimoine paysager de la commune, des actions de restauration puis d'entretien sont nécessaires.

La fauche n'est techniquement pas facile à mettre en place (touradons de végétation formant des « mottes », portance du sol) et non rentable économiquement aujourd'hui sur le marais. Le pâturage sera donc privilégié.

## Permettre une meilleure appropriation locale du site

La gestion d'un espace naturel prend tout son sens lorsqu'elle est ancrée dans la culture locale.

Pour cela, il est essentiel de faire (re)découvrir le marais aux habitants, élus et propriétaires, ceci afin de partager avec eux les richesses et enjeux de ce remarquable espace de nature, et les tenir informés des actions réalisées.

## Proposer des recommandations pour les activités dans et autour du marais

Pour préserver la qualité écologique du marais, il importe de maintenir une mosaïque d'habitats de qualité dans et autour du marais. Les acteurs concernés pourront être accompagnés par le Cen pour adapter si besoin leurs pratiques (entretien des bandes de servitude GRT gaz, fauche des prairies, pâturage, activités de loisirs ...).



Suivi.

### Vérifier les réactions de la nature

*La gestion d'espaces naturels n'est pas une science exacte. C'est pourquoi un regard permanent sur l'efficacité des opérations réalisées est toujours nécessaire. Des suivis scientifiques sont utiles pour observer l'impact de la gestion sur les milieux naturels, la faune et la flore remarquables.*

## Actions prévues dans le programme d'actions 2015-2019

### *Obtenir l'accord des propriétaires pour mettre en œuvre la gestion*

- Animation foncière

### *Etudier et mettre en œuvre la restauration du fonctionnement hydrologique du marais, en prenant en compte les usages locaux*

- Etude de faisabilité de restauration du cours d'eau et du marais
- Restauration hydrologique selon les résultats de l'étude et l'avis du comité de pilotage

### *Restaurer et entretenir les milieux humides ouverts*

- Pâturage extensif adapté aux conditions particulières du marais
- Restauration d'un secteur envahi par une espèce exotique envahissante : le solidage
- Actions de bûcheronnage et arrachage

### *Permettre une meilleure appropriation locale du site*

- Animations/visites de découverte du marais à destinations des propriétaires, usagers et habitants de Charix

### *Proposer des recommandations pour les activités dans et autour du marais*

- Elaboration et diffusion d'un « Guide de bonne conduite » en concertation avec les acteurs locaux



# Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ce projet ?

- Contribuer à transmettre cette information.
- Signaler au Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.
- Apporter votre point de vue lors des réunions du comité de site\*, celui-ci est important et sera écouté.
- Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies, ou d'anciennes photos du site
- Nous signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.

Ce document est une synthèse du plan de gestion du marais du village d'en haut - 2015 -2019 (TRENTIN C., 2015)  
Si vous souhaitez des informations plus détaillées, n'hésitez pas à en faire la demande.



**Agir ensemble, c'est notre nature !**



*Les Conservatoires d'espaces naturels sont des partenaires techniques, créés pour aider les collectivités et les usagers à préserver leur patrimoine naturel. Depuis plus de 25 ans, le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes intervient sur le terrain, aux côtés des acteurs locaux. Spécialiste de la gestion innovante d'espaces naturels à enjeux, il facilite l'émergence de projets allant dans le sens d'une meilleure prise en compte des espaces naturels.*

## CONTACT

**Corine TRENTIN**

corine.trentin@espaces-naturels.fr  
Tél. 04 74 34 98 60

**CEN RHÔNE-ALPES / Antenne Ain**

Château Messimy  
01800 CHARNOZ-SUR-AIN  
www.cen-rhonealpes.fr

Programme réalisé grâce au soutien financier de :



Septembre 2015

réseau  
des conservatoires  
d'espaces naturels  
en Rhône-Alpes